

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

Le vingt-trois février deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 14 février 2023

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 10

Nombre de délégués votants : 11

Résultats des votes : 11 pour 0 contre 0 abstention

**Présents** : Claire BARRIN, Grégory BAERT, Sébastien BRIAND, Benjamin DELOCHE, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Alain DREAN, Didier LAPALUS, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Serge VAN DE PUTTE, Joël VITTOZ.

**Absents excusés** : Angélique ASSIER, Pierre LESTAS, Gaëlle VERJUS.

Angélique ASSIER a donné pouvoir à Didier LAPALUS.

Didier LAPALUS a été élu secrétaire de séance.

**Objet** : VOTE DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES SUR LA BASE D'UN RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – ANNEE 2023. DEL\_01472023

Dans le cadre des dispositions législatives, les Collectivités Territoriales de plus de 3.500 habitants et les Etablissements Publics regroupant des collectivités de plus de 3.500 habitants doivent tenir un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget (Art L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5622-3 du CGCT).

L'objectif est de débattre sur les grandes orientations du budget syndical 2023, tant en exploitation qu'en investissement, en recettes et en dépenses. Il convient de rappeler que ce débat représente une étape essentielle de la procédure budgétaire qui doit permettre aux élus d'être informés du contexte économique et financier du syndicat afin de les éclairer sur leurs choix lors du vote du budget.

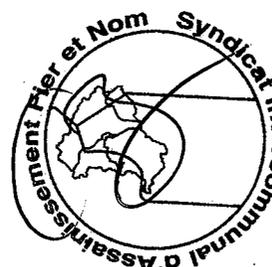
Le Comité Syndical,  
Après avoir délibéré,

- **DEBAT** sur les orientations budgétaires 2023,
- **PREND** acte du Rapport d'Orientations Budgétaires 2023.

Le vingt-trois février deux mille vingt-trois.

Le Secrétaire de Séance,  
Didier LAPALUS

La Présidente,  
Claire BARRIN



Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 16/03/2023
- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 16/03/2023

La Présidente,  
Claire BARRIN

